LES NOUVELLES D'AIME-LA-PLAGNE
BIMESTRIEL D'INFORMATIONS | NUMERO 210 | NOVEMBRE DÉCEMBRE 2017
www.ville-aime.fr

NOTRE CADRE DE VIE

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

L'édition 2017 du Concours communal des Maisons Fleuries vient d'avoir lieu.
Ce concours placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie fut l'occasion cette année encore de mettre en valeur le travail des participants et de dire à quel point le travail de ces passionnés embellit nos rues, nos places et nos villages !

Le jury communal a rendu son verdict au travers de plusieurs catégories.
En voici le détail :
- Habitation avec décor floral sur la voie publique
1er prix : Mme Chantal Gombert, Longefoy
- Maison visible de la voie publique. Vallée
1er prix : Mme Andrée Briançon Marjollet, Aime
2ème prix : Mme Bernadette Carraz, Aime
3ème prix : Mme Nathalie Bonnefoy, Villette
- Balcon visible de la voie publique, vallée
Encouragement : M. Patrick Hennebois et M. Robert Clément Guy, Centron
- Maison visible de la voie publique. Altitude
1er prix : Mme Josiane Busca, Longefoy
2ème prix : Mme Anne-Marie Charrière, Longefoy
3ème prix : Mme Solange Deschamps, Longefoy
- Balcon visible de la voie publique. Altitude
1er prix : Mme Carmen Pellicier, Granier
2ème prix : Mme Lucienne Pellicier, Granier
3ème prix : M. Didier Chenu, Tessens

Et c'est lors d'une cérémonie conviviale, en mairie, qu'un bon d'achat a été remis à tous les récipiendaires par Bernadette Chamoussin, adjointe déléguée au cadre de vie et à l'environnement, accompagnée de Nicolas Merit, responsable du service communal des espaces verts.

Cette réception fut également l'occasion, pour le responsable des espaces verts, de donner quelques indications sur le fleurissement annuel 2018. Le service s'est inspiré des couleurs du fruit dans son expression naturel ; pour compléter l'harmonie des tonalités, il sera ajouté du feuillage pour créer des contrastes forts.
A Aime, la ville sera divisée en secteur :
- un secteur rose/blanc/vert et pourpre
- un secteur rose saumon/jaune et vert
- un secteur rose/orangé et vert
- un secteur blanc/orange et vert
- un secteur jaune/banc et vert
Et dans chacun des villages, d'autres ambiances seront à l'honneur : par exemple, jaune/vert et blanc à Villette, rose/jaune orangé à Longefoy...

Granier

Longefoy

Remise des prix en mairie d'Aime, le 8 novembre dernier.

AIME
DES CHANTIERS DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ

ÉGLISE D'AIME

Le nouvel aménagement du parvis de l'église qui a permis de gagner de la place en supprimant le massif de fleurs, permet aussi d'aménager une nouvelle place pour les personnes à mobilité réduite (PMR), plus efficace. Le marquage de l'ancienne place sera effacée.

MUSÉE PIERRE BORRIONE, À AIME

Une rampe d'accès piétonne a été réalisée pour rejoindre l'entrée du musée depuis le parking.
Elle présente des pentes d'environ 4,5 % et un revêtement facilement carrossable (type enrobé). La largeur de la rampe est d'environ 1,50 m. L'escalier extérieur reliant le parking à la porte d'entrée a été complétement refait afin de le mettre aux normes et de rendre plus accessible l'entrée aux personnes valides.

SALLE DES FÊTES DE GRANIER

Une rampe d'accès piétonne a été réalisée pour rejoindre le niveau d'entrée de la salle des fêtes. Cette rampe présentera des pentes de l'ordre de 4 % et un revêtement facilement carrossable (type enrobé). La largeur de la rampe est d'environ 1,50 m.
Une place de parking PMR a été créée sur le côté gauche de la salle permettant de relier directement celle-ci à la rampe d'accès. Ces travaux ont été réalisés dans un double objectif : mettre aux normes la salle des fêtes mais également rendre plus accessible et en toute sécurité l'entrée aux personnes valides.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT) VOUS INFORME

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ ET AD'AP : ATTENTION, DÉMARCHAGE COMMERCIAL ABUSIF...

Les services de la DDT reçoivent des appels de mairies ou de propriétaires privés d'ERP, depuis quelques semaines. Ces personnes font l'objet d'un démarchage commercial d'entreprises proposant la rédaction de registre d'accessibilité moyennant une certaine somme d'argent.

Nous vous rappelons que même si, à partir du 22 octobre 2017, un registre public d'accessibilité doit être mis à disposition du public dans chaque établissement recevant du public (ERP), la rédaction de ce document peut être faite par le propriétaire lui-même. Aucune obligation n'existe sur la rédaction de ce document par une entreprise privée.

Sur le site savoie.gouv.fr, vous trouverez tous les éléments vous aidant à rédiger ce document :
http://savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Accessibilite/Registre-public-d-accessibilite

Attention, merci de noter que :
– Aucun organisme officiel ou administration n'a en charge d'opérer des relances
– Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait :
. déposer auprès de votre mairie un dossier de travaux pour un achèvement fin 2018
. adresser à la DDT une attestation de fin de travaux ou d'accessibilité

Les mêmes organismes interviennent également de manière abusive pour proposer une démarche "registre" : le contenu du registre d'accessibilité se limite dans la plupart des cas aux éléments suivants à tenir à disposition des éventuels demandeurs :
– l'attestation d'accessibilité (ou pour les dossiers en cours : l'avis de la sous commission (PV) et la notice d'accessibilité)
– le cas échéant : l'arrêté préfectoral d'Ad'AP et/ou de dérogation

SOLIDARITÉ

〉Réception "Mairie d'Aime-la-Plagne / Terre Terroir Tarentaise" : les bénéfices partagés entre 6 associations

Samedi 2 décembre, Corine Maironi-Gonthier, maire d'Aime-la-Plagne, et Yvon Rocca, directeur de la Tarentaise Hebdo, ont invité 6 associations qui ont été retenues pour être bénéficiaires des recettes de la fête Terre Terroir Tarentaise qui s'est tenue à Aime, les 31 septembre et 1er octobre dernier. Il s'agit des associations suivantes : Antenne Handicap / Handi Evasion / les Petits Frères des Pauvres / Intervalle / Passerelle / Lion's Club. Chacune s'est vue remettre un chèque d'un montant de 1170,00. Un beau geste de la part des organisateurs qui font de cette fête un temps fort de partage ! Des bénévoles, des groupes folkloriques et des associations partenaires (AOM...) étaient également présents pour voir Mme le Maire d'Aime-la-Plagne transmettre la mascotte de l'événement à Mme Armelle Rolland, Maire de Pralognan la Vanoise, qui accueillera la 11ème édition de cette manifestation, en 2018. Après les interventions de Yvon Rocca, Corine Maironi-Gonthier, et Armelle Rolland, Hervé Gaymard, président du Conseil départemental, Vincent Rolland, député, Fabrice Panneckouke, conseiller régional, Auguste Picollet, conseiller départemental, ont tour à tour pris la parole pour souligner leur attachement à cette fête de proximité, qui renoue avec les traditions locales, parfois oubliées...et qui est également un beau moment de partage, transgénérationnel.

Alors rendez-vous à Pralognan La Vanoise à l'automne 2018 !

VOTRE RUE CHANGE DE NOM

QUELS SONT LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE ?

Quand votre rue change de nom (et de numérotation), vous devez corriger certains documents administratifs où figure votre adresse.

Votre courrier
Le changement se fait directement par la Poste (informée par la Ville), qui assure un suivi aux deux adresses (ancienne et nouvelle) pendant deux ans.

Vos papiers d'identité
Bien que ce ne soit pas obligatoire, vous pouvez demander à ce que la nouvelle adresse figure sur votre carte d'identité ou passeport.

Les cartes grises de vos véhicules
Vous devez effectuer le changement auprès du site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://ants.gouv.fr

Votre permis de conduire
Vous devez effectuer le changement auprès du site ANTS.

Les autres démarches (administrations, banque, opérateurs téléphone, gaz, électricité...)
Les démarches auprès des administrations, des banques, des assurances, des opérateurs de téléphonie ou de ceux du gaz et de l'électricité sont aussi gratuites et à faire directement par vos soins.

La Ville d'Aime-la-Plagne s'est directement chargée d'informer les administrations ou les prestataires de services suivants : l'INSEE, l'IGN (Institut géographique National), la Poste et Géoposte, ErDF, GrDF, France Télécom, la CAF, le Centre de Secours, la gendarmerie, le Centre des Finances Publiques.

Pour les entreprises
Vous devez signaler le changement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie.

Si vous êtes une association
Vous devez signaler le changement à la Préfecture de la Savoie.

Etat civil

LES Pacs SE CONCLUENT EN MAIRIE DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice, publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).
En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :
- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.
L'enregistrement du Pacs se fait sur RDV, en mairie. Le dossier complet est à déposer 15 jours avant l'enregistrement, pour instruction par le service de l'état civil.

Rappel : le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Mobilité

NAVETTES GRATUITES ENTRE AIME ET PLAGNE MONTALBERT

Du 17 décembre 2017 au 20 avril 2018, la navette gratuite de Montalbert vous transporte au départ de la gare d'Aime-la-Plagne (départ à 7h50) jusqu'à la station (1er arrêt à Longefoy, puis les différents sites de la station). Le retour pour Aime est programmé à 17h30 ou à 18h, en fonction des périodes.
Retrouvez les horaires (notamment en ce qui concerne les rotations entre Longefoy et les différents sites de Montalbert) sur le site de la ville : www.ville-aime.fr

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 30 juin dernier en Conseil municipal, il est désormais accessible sur le site de la commune (www.ville-aime.fr), à gauche de la page d'accueil, en cliquant sur l'icône suivante :

Une enquête publique qui concerne la révision allégée n°1 du PLU d'Aime (en cours) sera prochainement lancée.
Egalement, en début d'année, la modification simplifiée n°1 du PLU d'Aime sera mise à disposition du public.

Agenda

VENDREDI 22 DÉCEMBRE
CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
A 17h30 : **Le voyage de Ricky** - film d'animation *en avant-première : sortie officielle le 2 février 2018*
A 20h30 : **L'école buissonière** - comédie dramatique

SAMEDI 23 DÉCEMBRE
SPECTACLE "LULU PATACRU"
De 16 à 17 heures, salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
Dès 3 ans. Tarif : 5 euros.

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE
BOUM DE NOËL
De 15 à 18 heures, salle des fêtes d'Aime. Gratuit.

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
BAL FOLK DU NOUVEL AN
Salle des fêtes d'Aime. Sur réservation au 06 24 28 10 05.

VENDREDI 5 JANVIER
CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
A 17h30 : **Ernest et Célestine en hiver** - dessin animé
A 20h30 : **Le musée des merveilles** - film dramatique

VENDREDI 22 JANVIER
CINÉMA - Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime
A 17h30 : **Paddington 2** - animation
A 20h30 : **Les gardiennes** - film dramatique

VENDREDI 26 JANVIER
SPECTACLE DE DANSE "KITCHEN BAZAR"
Salle de Spectacle et de Cinéma d'Aime - 20h30
Pièce chorégraphique tout public, dès 5 ans.
Participation libre.

Plagne Montalbert

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA STATION

Depuis le 11 décembre dernier, M.Christopher Diericx a pris les fonctions de directeur de la station de Plagne Montalbert. Il était auparavant ingénieur commercial dans le e-tourisme, à Chambéry Technolac. Et il succède ainsi à Rémy Counil, désormais directeur de l'Office de Tourisme de La Grande Plagne.

Prochains Conseils municipaux
Jeudi 21 décembre, à 19 heures, en mairie.
Jeudi 25 janvier, à 19 heures, en mairie.

Cérémonie des voeux de la municipalité
Jeudi 18 janvier, à 18 heures, à la salle des fêtes d'Aime.

Les Nouvelles N° 210 - novembre décembre 2017

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression couleur sur papier 100 % recyclé : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr